

Article 31 du Règlement

loi relativement moderne, à jour et efficace, comparativement à celles qui existent ailleurs.

• (1355)

Je ne suis pas de ceux qui disent que la Loi sur le SCRS est parfaite. Le compte rendu confirmera que j'ai essayé de formuler des observations constructives, tant à la Chambre qu'au cours de l'examen quinquennal du SCRS, sur la façon dont on pourrait la modifier. Je signale que ce ne sont pas tous les pays qui ont une loi régissant leur service de renseignement.

Je crois comprendre qu'à l'heure où l'on se parle, la Grande-Bretagne est sur le point d'invoquer une loi adoptée récemment et de mettre au point un règlement régissant les travaux de l'organisme de sécurité qu'on appelle MI5. C'est tout un changement pour les habitants de Grande-Bretagne, qui n'avaient jamais eu de loi applicable au travail de leurs James Bond. Cette loi sera ensuite mise à jour progressivement, selon les besoins.

L'Australie n'a pas de loi régissant son service de renseignement. Je crois bien que chaque personne qui travaille pour le service est employée par une personne qui elle est employée par le gouvernement. Cet organisme n'est constitué que d'une seule personne. Il n'existe pas de loi pouvant confirmer ou démentir les activités de ce service de renseignement.

En plus de la loi dont les articles précisent la façon dont doit opérer le SCRS, nous avons le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité ou CSARS qui a pour fonction de surveiller toutes les activités du SCRS prévues dans son mandat et de s'assurer qu'il agit conformément à la loi et avec efficacité. C'est tout un défi pour le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.

Le Président: Comme il est 14 heures, conformément au paragraphe 30(5) du Règlement, la Chambre passe aux déclarations de députés prévues à l'article 31 du Règlement.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

M. DOMINIC CARDILLO

M. Janko Peric (Cambridge): Monsieur le Président, je me joins à mes collègues de Kitchener et de Waterloo pour rendre hommage au maire de Kitchener, M. Dominic Cardillo.

Les résidents de Kitchener ont organisé des célébrations aujourd'hui en l'honneur de M. Dominic Cardillo, pour le remercier pour sa remarquable contribution à leur ville. D'abord élu à titre d'échevin en 1963, il a été maire de Kitchener au cours des 11 dernières années. À une époque où les politiciens ne sont pas très populaires, un mandat aussi long atteste vraiment de l'intégrité de Dom et de son ardeur au travail.

Le maire Cardillo mérite des félicitations pour avoir promu les intérêts de Kitchener sans jamais se lasser. Sous sa direction, la ville a connu une croissance de population et gagné en maturité. Sa plus grande réalisation est le nouvel hôtel de ville, qui permet de centrer l'attention sur les personnes pour vraiment

mettre en valeur le gouvernement municipal et le centre-ville de Kitchener.

Dom Cardillo a été un leader municipal modèle dont le dévouement aux intérêts de ses électeurs restera longtemps gravé dans leur mémoire.

* * *

[Français]

LA RECONVERSION INDUSTRIELLE

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières): Monsieur le Président, dans son livre rouge, le Parti libéral s'engageait à soutenir la reconversion militaire. Or, ses engagements, il ne les tient que pour les provinces anglophones, comme le dévoilait hier la CSN.

Les provinces maritimes ont perdu 3 000 emplois dans la fermeture de bases militaires et elles ont obtenu 20 millions de dollars pour diversifier leur économie. Le Québec, quant à lui, a perdu près de 1 000 emplois lors de ces mêmes coupures et n'a reçu qu'un maigre 200 000 \$ pour y faire face.

Faut-il rajouter que l'industrie militaire du Québec a perdu 7 000 emplois depuis quatre ans et qu'elle attend toujours que le gouvernement fédéral modifie son programme de productivité de l'industrie de matériel de défense.

Cet exemple démontre une fois de plus l'injustice dont le Québec est victime. On le voit bien, le premier ministre ne cherche pas à défendre les intérêts du Québec. La seule vraie préoccupation qu'a le premier ministre, et il s'y applique fort bien, c'est de mettre le Québec à sa place.

* * *

[Traduction]

YORKTON—MELVILLE

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je suis fier de signaler que le Xe Congrès annuel canadien du leadership étudiant a eu lieu la semaine dernière dans ma circonscription, Yorkton—Melville. Ce congrès s'est tenu pour la toute première fois à Yorkton il y a 10 ans et n'a jamais cessé de croître depuis.

Cette année, plus de 1 000 étudiants et leaders du secondaire, représentant toutes les provinces et les territoires du Canada de même que certaines régions des États-Unis, ont participé à l'événement. Ils ont eu l'occasion de partager leurs expériences avec leurs homologues et de s'encourager mutuellement à réaliser leurs rêves.

En même temps que le Congrès du leadership étudiant se tenait à Yorkton la finale du tout premier championnat canadien annuel de rodéo pour les étudiants du secondaire. Ce rodéo a remporté un vif succès, et je suis fier d'annoncer que l'équipe championne vient de la Saskatchewan.

Jason Resch, de la Saskatchewan, a remporté le championnat masculin, et Kelly Rood, également de la Saskatchewan, a décroché le titre féminin. Levons nos chapeaux à nos futurs leaders. Félicitations à tous les organisateurs et aux participants.